



Saint-Denis, le 14 FEV. 2024

**DÉCISION DEAL/DIR/MIPIL-2024-N°01**  
***portant subdélégation de signature à certains agents  
placés sous l'autorité du Directeur de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement de la Réunion (DEAL)***

- VU** le décret numéro 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres ;
- VU** le décret n° 2022-832 du 01 juin 2022 relatif aux attributions du ministre de la transition écologique ;
- VU** le décret n° 2022 -845 du 01 juin 2022 relatif aux attributions du ministre de la transition énergétique ;
- VU** le décret n° 2022-869 du 08 juin 2022 relatif aux attributions de la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales ;
- VU** le décret n°2022 – 1080 du 29 juillet 2022, relatif aux attributions du ministre délégué chargé des transports ;
- VU** le décret n° 2022-1081 du 29 juillet 2022 relatif aux attributions du ministre délégué chargé de la ville et du logement ;
- VU** le décret n° 2022-1082 du 29 juillet 2022 relatif aux attributions de la secrétaire d'État chargée de l'écologie ;
- VU** le décret n° 2022 -1083 du 29 juillet 2022 relatif aux attributions de la secrétaire d'État chargée de la ruralité ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** les décrets n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 et n° 2019 – 894 du 28 août 2019, relatifs à l'organisation et aux missions des services de l'État, dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon ;
- VU** le décret 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;
- VU** l'arrêté interministériel du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** l'arrêté n° 3498 du 04 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental ;
- VU** l'arrêté n° 3743 du 30 décembre 2020 portant organisation de la direction, de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion ;
- VU** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de **Monsieur Jérôme FILIPPINI**, préfet de la région et du département de La Réunion ;

**VU** l'arrêté ministériel du 26 février 2020 portant nomination de **M. Philippe GRAMMONT**, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 275 du 01 février 2023 portant délégation de signature à **M. Philippe GRAMMONT**, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion ;

**Article 1 :** Subdélégation est donnée aux agents de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Réunion dont les noms sont mentionnés aux articles 2 et 3, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions, actes et documents dans les domaines d'activités énumérés ci-après :

Code	Nature de la délégation	Corps concernés
<b>AG</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	
<b>AGI</b>	<b>I – <u>ACTES INDIVIDUELS LIÉS A LA GESTION DES PERSONNELS</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décret n° 2013-1041 du 20/11/2013</li> <li>• Arrêté du 29/12/2016</li> <li>• Arrêtés du 26/12/2019</li> </ul>	
<b>AGIa</b>	<b>a) – <i>gestion administrative ou financière</i></b>	
AGIa-1	Exercice des fonctions à temps partiel	Tous
AGIa-2	Retour dans l'exercice des fonctions à plein temps	Tous
AGIa-3	Autorisations d'absence	Tous
AGIa-4	Gestion des jours de réduction du temps de travail	Tous
AGIa-5	Congé de maternité	Tous
AGIa-6	Congés annuels	Tous
AGIa-7	Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	Tous
AGIa-8	Congé d'adoption	Tous
AGIa-9	Congé de solidarité familiale	Tous
AGIa-10	Congé de présence parentale	Tous
AGIa-11	Congé de formation syndicale	Tous
AGIa-12	Congé pour siéger en qualité de représentant d'une association ou d'une mutuelle, dans une instance instituée auprès d'une autorité de l'État ou d'une collectivité territoriale	Tous
AGIa-13	Congé bonifié	Tous
AGIa-14	Congé de formation professionnelle	Tous
AGIa-15	Congé de validation des acquis de l'expérience	Tous
AGIa-16	Congé de bilan de compétences	Tous
AGIa-17	Congé de formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des CHSCT	Tous
AGIa-18	Congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et associations sportives ou de plein air légalement constituées destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres	Tous
AGIa-19	Affectation à un poste de travail qui n'entraîne ni changement de résidence, ni modification de la situation des agents notamment au regard des fonctions de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n°2009-129 du 26 octobre 2009	Tous

AGIa-20	Mise à disposition de plein droit et détachement sans limitation de durée prévus respectivement par les articles 105 et 109 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n° 2009-129 du 26 octobre 2009	Tous
AGIa-21	Accomplissement de service national	Tous
AGIa-22	Activités dans la réserve opérationnelle	Tous
AGIa-23	Activités dans la réserve sanitaire	Tous
AGIa-24	Activités dans la réserve civile de la police nationale	Tous
AGIa-25	Congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, la réserve sanitaire ou la réserve civile de la police nationale	Tous
AGIa-26	Instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'avertissement et du blâme	Tous
AGIa-27	Suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales	MTES/MCT
AGIa-28	Exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par les dispositions du chapitre I du décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 modifié (7)	Tous
AGIa-29	Ouverture, fermeture et gestion du compte épargne temps	Tous
AGIa-30	Utilisation des congés accumulés sur un compte épargne-temps	Tous
AGIa-31	Gestion du droit individuel à la formation	Tous
AGIa-32	Gestion du droit individuel aux périodes de professionnalisation	MTES/MCT
AGIa-33	Décision relative au congé maladie ordinaire	Tous
AGIa-34	Décision relative au congé longue maladie	Tous
AGIa-35	Décision relative au congé longue durée	Tous
AGIa-36	Décision relative à l'imputabilité au service des accidents de service et maladie professionnelle	Tous
AGIa-37	Reprise à temps partiel thérapeutique sauf lorsque l'avis médical supérieur est requis	Tous
AGIa-38	Reprise de fonctions relative au congé de maladie ordinaire	Tous
AGIa-39	Reprise de fonctions relative au congé de longue durée	Tous
AGIa-40	Autorisation de l'exercice des fonctions de télétravail	Tous
AGIa-41	Ordres de mission hors département	Tous
AGIa-42	Ordres de mission territoire Réunion	Tous
AGIa-43	Autorisation exceptionnelle d'utilisation des véhicules pour les déplacements domicile/travail pour les nécessités de service y compris astreintes	Tous
AGIa-44	Nomination en qualité de titulaire	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-45	Décisions liées aux opérations de recrutement y compris organisation des concours	Pour les SACDD spécialité AG et les adjt admin MTES/MCT
AGIa-46	Recrutement de travailleurs handicapés en application du décret du 25 août 1995 pour le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat	Uniquement pour les adjt admin

AGla-47	Affectation en position d'activité	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-48	Accueil en détachement et intégration après détachement autres que les décisions nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou de plusieurs ministres	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-49	Intégration directe	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-50	Détachement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-51	Mise en disponibilité d'office	Tous
AGla-52	Mise en disponibilité de droit	Tous
AGla-53	Mise en disponibilité pour études et recherche présentant un intérêt général,	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-54	Mise en disponibilité pour convenances personnelles	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-55	Mise en disponibilité pour créer ou reprendre une entreprise	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-56	Mise en position de congé parental	Tous
AGla-57	Réintégration après congé parental	Tous
AGla-58	Réintégration après détachement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-59	Réintégration après disponibilité (tous types)	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-60	Répartition des réductions d'ancienneté pour l'avancement d'échelon	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-61	Application de majoration d'ancienneté pour l'avancement d'échelon	Pour les SACDD spécialité AG et les adjt admin MTES/MCT
AGla-62	Avancement d'échelon	Pour les SACDD, TSDD et adjt admin MTES/MCT
AGla-63	Nomination au grade supérieur après inscription au tableau d'avancement	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGla-64	Mutation qui entraîne un changement de résidence	Uniquement adjt admin du MTES/MCT
AGla-65	Mutation qui modifie la situation de l'agent	Uniquement adjt admin du MTES/MCT
AGla-66	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de deuxième niveau : radiation du tableau d'avancement, abaissement d'échelon, exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de quinze jours, déplacement d'office	Uniquement Adjt admin MTES/MCT
AGla-67	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de troisième niveau : rétrogradation, exclusion temporaire de fonctions pour une durée de trois mois à deux ans	Uniquement Adjt admin MTES/MCT
AGla-68	Instruction de la procédure et prise de sanction disciplinaire de quatrième niveau : mise à la retraite d'office et révocation	Uniquement Adjt admin MTES/MCT
AGla-69	Admission à la retraite	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT

AGIa-70	Acceptation de la démission	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-71	Refus de démission	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-72	Licenciement pour insuffisance professionnelle	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-73	Licenciement pour inaptitude physique	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-74	Radiation des cadres pour abandon de poste	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-75	Radiation des cadres pour perte de qualité de fonctionnaire	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-76	Reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
AGIa-77	Maintien en activité au-delà de la limite d'âge	Uniquement pour les adjt admin MTES/MCT
	<b>Actes relatifs aux stagiaires adjoints administratifs</b>	
AGIa-78	L'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires de l'exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de deux mois, du déplacement d'office et de l'exclusion définitive du service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-79	Nomination en qualité de stagiaire	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-80	Report, prorogation et prolongation de stage	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-81	Titularisation	
AGIa-82	Refus de titularisation	
AGIa-83	Détachement pour nécessité de service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-84	Décision de réintégration après détachement pour nécessité de service	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-85	Congé sans traitement pour accomplissement du service national	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-86	Congé avec traitement pour accomplissement d'une période d'instruction militaire obligatoire	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-87	Congé sans traitement d'accompagnement d'une personne en fin de vie	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-88	Congé sans traitement pour suivre un cycle préparatoire à un concours donnant accès à un emploi public de l'État, des collectivités publiques et de leurs établissements publics, à un emploi militaire, de fonctionnaire des assemblées parlementaires ou de magistrat de l'ordre judiciaire ou à un emploi de la fonction publique internationale,	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT

	soit à une période probatoire ou une période de scolarité préalable à une nomination dans l'un de ces emplois	
AGIa-89	Mise en congé sans traitement à l'expiration d'un congé pour raison de santé	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-90	Mise en congé sans traitement pour donner des soins au conjoint ou au partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-91	Mise en congé sans traitement pour élever un enfant âgé de moins de huit ans	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-92	Mise en congé sans traitement pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou au partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité ou un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-93	Mise en congé sans traitement pour suivre le conjoint ou le partenaire avec lequel le stagiaire est lié par un pacte civil de solidarité astreint d'établir sa résidence habituelle à raison professionnelle en un lieu éloigné du lieu où le fonctionnaire stagiaire exerce ses fonctions	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-94	Réintégration après congés pour raisons de santé et congés autres que pour raison de santé (titres V et IV du décret du 7 octobre 1994)	Uniquement pour les stagiaires adjt admin MTES/MCT
AGIa-95	Réintégration, après congés dans les mêmes services, sans changement de département ou de collectivité d'outre-mer	Tous
AGIa-96	Congé pour invalidité temporaire imputable au service au titre de l'article 21 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983	Tous
AGIa-97	Établissement et signature des cartes d'identité de fonctionnaires et des cartes professionnelles - sauf celles concernant les emplois de direction des administrations territoriales de l'État et, pour les agents affectés en DDI, celles qui permettent d'exercer des contrôles à l'extérieur du département	Tous
AGIa-98	Frais de mission – proposition pour vérification	Tous
AGIa-99	Frais de mission – vérification et validation	Tous
<b>AGI-b</b>	<b>b) - Actes collectifs</b>	
AGIb-1	Arrêté de composition des organismes consultatifs (CAP, CT, CHSCT, CLAS, CCOPA)	
AGIb-2	Procès-verbaux des réunions des organismes consultatifs	
AGIb-3	Décision relative aux élections professionnelles	
AGIb-4	Documents relatifs à la rémunération des agents	
<b>AGII</b>	<b>// - CONVENTIONS</b>	
AGII-1	Services État (ex : DMSOI...) ou établissements publics de l'État hors BOP 354	
AGII-2	Collectivités territoriales ou leurs établissements publics en matière de formation	
AGII-3	Convention pour l'accueil ou la mise à disposition de stagiaire (formation, recherche...)	
AGII-4	Convention pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires de	

	3ème (stage d'observation collège)	
<b>AGIII</b>	<b>III – RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	
	Tous actes relatifs à la détermination ou la reconnaissance de la responsabilité civile ou administrative de l'État	
<b>B</b>	<b>GESTION DU DOMAINE PUBLIC DE L'ÉTAT</b>	
B1	Gestion et conservation du domaine public de l'État	
B2	Remise à France-Domains des biens devenus inutiles au service.	
B3	Délivrance des arrêtés d'alignement en bordure du domaine public de l'État.	
B4	Délivrance des permissions de voirie n'entraînant pas d'occupation privative du domaine de l'État	
B5	Approbation d'opérations domaniales	
B6	Actes d'administration du domaine public	
B7	Autorisation d'occupation temporaire	
B8	Autorisation de prises d'eau et d'établissements temporaires sur le domaine public fluvial	
<b>C</b>	<b>TRANSPORTS ROUTIERS – SECURITE ROUTIERE</b>	
<b>C I</b>	<b>I- EXPLOITATION DE LA ROUTE</b>	
CI a	Avis du préfet relatif à la réglementation temporaire de la circulation, sur routes à grande circulation, au droit des chantiers y compris déviations et sur les itinéraires faisant l'objet de déviations	
CI b	Avis du préfet relatif à la réglementation permanente de la circulation sur routes classées à grande circulation	
<b>C II</b>	<b>II- TRANSPORTS ROUTIERS</b>	
CII a	À l'effet de signer tous actes relatifs aux matières suivantes relatives aux transports routiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de personnes</li> <li>• compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de transporteurs publics routiers de marchandises</li> <li>• compétences relatives à l'exercice et au contrôle des professions de commissionnaires de transport</li> </ul>	
CII b	instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter des établissements en charge des formations initiales et continues obligatoires - Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) / Formation Continue Obligatoire (FCO) pour la conduite des véhicules de transports routiers de marchandises dont le PTAC excède 3.5 tonnes et de transports de voyageurs de plus de 8 places assises conducteur non compris	
<b>C III</b>	<b>III – ÉDUCATION ROUTIERE</b>	
	À l'effet de signer tous actes relatifs à l'éducation routière en matière de :	
CIII a	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments relatifs à l'exploitation à titre onéreux, les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	

CIII b	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle	
CIII c	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation, à titre onéreux, des candidats aux titres ou diplômes exigés pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière et au titre à finalisation professionnelle de Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routière (FMESR).	
CIII d	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments d'exploiter, à titre onéreux, les établissements assurant la formation à la capacité de gestion pour exploiter, à titre onéreux, un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
CIII e	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière	
CIII f	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » ainsi que la certification Qualiopi pour ces établissements ; instruction et validation des conventions conclues entre l'État et les établissements d'enseignement de la conduite dans le cadre du dispositif du « permis à 1 euro par jour ».	
CIII g	Instruction, délivrance, renouvellement et suivi des agréments des centres de sensibilisation à la sécurité routière (CSSR).	
CIII h	Instruction, délivrance, suivi et renouvellement des autorisations d'animer délivrées aux experts en sécurité routière et aux psychologues.	
<b>C IV</b>	<b><u>SECURITE ROUTIERE</u></b>	
CIV a	Autorisation de transports exceptionnels	
CIV b	Dérogations exceptionnelles à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de matières dangereuses ou de marchandises à certaines périodes	
<b>D</b>	<b>CONSTRUCTION / HABITAT</b>	
D 1	Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs du logement social en matière d'actes d'instruction dans le domaine du logement	
D 2	Les actes attributifs de subvention en matière de logement social dont le montant est inférieur ou égal à 300 000 €	
D3	Les correspondances relatives à la vente ou la location de logements en accession sociale par le bénéficiaire de la subvention LBU	
D4	Les correspondances adressées aux opérateurs du logement social portant sur l'instruction des demandes de subvention	
D5	Les notifications d'arrêtés d'attribution de subvention au logement social	
D6	Correspondances RHI/FRAFU	
D6.1	1. Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs portant sur l'instruction des dossiers de subvention	

	RHI	
D6.2	2. Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs portant sur l'instruction des dossiers de subvention FRAFU	
D7	Les notifications d'arrêtés de subventions RHI et FRAFU	
D8	Attestations RHI/FRAFU	
D8.1	1. Les attestations pour paiement des subventions RHI	(voir annexe 1)
D8.2	2. Les attestations pour paiement des subventions FRAFU	(voir annexe 1)
D9	Les correspondances adressées aux collectivités ou aux opérateurs du logement social portant sur l'instruction des documents et procédures relevant de la politique de l'habitat	
D10	Les correspondances adressées aux opérateurs du logement social portant sur les demandes de paiement des subventions	
D11	Les certificats pour paiement des subventions d'aide à la pierre	(voir annexe 1)
D12	Les demandes de paiement adressées à la plate-forme interministérielle CHORUS	
D13	<b>Accessibilité handicapés :</b>	
D13 a	Dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments d'habitation collectifs neufs	CCH art. R 111.18.3
D13 b	dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées dans les maisons individuelles neuves et installations ouvertes au public	CCH Art. R 111.18.7
D13 c	dérogation aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées aux ERP	
D13 d	dérogations aux dispositions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées relatives dans les lieux de travail neufs et existants	CCH art. R111.19.3
D13 e	présidence de la sous-commission départementale d'accessibilité	C.T. Art. R 4214-27
D14	Tous actes d'instruction liés au contrôle de la réglementation sur la construction	
<b>E URBANISME</b>		
E1	Notification des majorations et prolongations des délais d'instruction	- L423-1 et R423-24 et suivants
E2	Notification de la liste des pièces manquantes	- R 423-22 et 423-38 du Code de l'urbanisme et suivants
E3	Poursuite des infractions au code de l'urbanisme (verbalisation, rédaction d'avis techniques)	Articles. L 480.1, à L 480.6 du Code Urbanisme
E4	Poursuite des infractions au code de l'urbanisme (exécution des décisions de justice, procédure d'expulsion)	Articles. L 480-7 à L 480-9 du Code de l'urbanisme et article 710 du Code de procédure pénale
E5	Délivrance des avis conformes sur les actes d'urbanisme pour les communes soumises au règlement national d'urbanisme	- L422-5 - L422-6

E6	Détermination de l'assiette de liquidation de la redevance d'archéologie préventive	articles L 524 et suivants du code du patrimoine
E7	Tous actes d'instruction, toutes décisions relatives aux autorisations et déclarations préalables en matière d'urbanisme	Articles L 421 à L 427-2 du code de l'urbanisme R 422-2 et R422-16 du code de l'urbanisme
<b>F</b>	<b>ENVIRONNEMENT, EAU &amp; NATURE</b>	
F1	<u>Police de l'eau</u> <b>Déclaration :</b> * Instruction : <ul style="list-style-type: none"> <li>demandes de régularisation ou d'observation sur prescriptions particulières,</li> <li>décision de clôture pour dossiers non soumis à la procédure de déclaration.</li> </ul> *Délivrance : <ul style="list-style-type: none"> <li>proposition de décisions de rejet tacite, d'arrêtés de prescriptions particulières, de non opposition à déclaration,</li> <li>décisions explicites de non opposition à déclaration.</li> </ul>	
F2	<u>Police de la nature.</u> <b>Préservation des espaces :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>autorisations relatives à la gestion des espaces naturels protégés, à l'exception des décisions relatives à la création d'espaces protégés.</li> </ul> <b>Préservation des espèces :</b> * <b>dérogations</b> aux interdictions relatives à la préservation des espèces animales et végétales protégées, prévues à l'article R 411-6 du code de l'environnement. * <b>décisions et autorisations</b> relatives au commerce et au transport d'espèces de la faune ou de la flore sauvage <ul style="list-style-type: none"> <li>la détention et l'utilisation et l'utilisation d'écaille de tortues marines des espèces Eretmochelys imbricata et chelonia mydas, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés,</li> <li>la détention et l'utilisation d'ivoire d'éléphant, par des fabricants ou restaurateurs d'objets qui en sont composés,</li> <li>la mise en œuvre des dispositions du règlement (CE) n° 338/97 sus-visé et des règlements de la Commission,</li> <li>le transport de spécimens d'espèces animales qui sont simultanément inscrites dans les annexes du règlement (CE) n° 338/97 sus-visé et protégés au niveau national par les arrêtés pris pour l'application des articles L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.</li> </ul>	
F3	<u>Police de la chasse</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>les actes concernant l'agrément des piégeurs des populations animales et les déclarations de piégeage ;</li> <li>les autorisations de détention, de transport et d'utilisation de rapaces pour la chasse au vol (arrêté ministériel du 10 août 2014) ;</li> <li>les autorisations de naturalisation, de transport, d'exposition d'espèces de faune sauvage du patrimoine national (articles R</li> </ul>	

	<p>411-6, R 411-10 à R411-14 du code de l'environnement) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'autorisation de destruction avec utilisation des oiseaux de chasse au vol (article R 427-5 du code de l'environnement) ;</li> <li>• tous les actes permettant l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier et le prélèvement d'espèces dont la chasse est autorisée (article L 424-11 du code de l'environnement) ;</li> <li>• tous les actes concernant l'autorisation d'ouverture d'un élevage de gibier et le certificat de capacité des élevages (articles R 413-24 à 39 du code de l'environnement) ;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les actes relatifs au remplacement des bracelets de chasse dans le cadre du plan de chasse (articles L 425-6 à 13 et R 425-1 à 20 du code de l'environnement) ;</li> <li>• les autorisations d'entraînement de chiens, de concours et d'épreuves de chiens de chasse (arrêté ministériel du 21 janvier 2005) ;</li> <li>• tous les actes concernant les déclarations d'établissements professionnels de chasse à caractère commercial (articles R424-13-1 à 4 du même code).</li> </ul>	
F4	<p><u>Police de la pêche :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- autorisation de pêche électrique (R-432-6 code environnement)</li> <li>- délivrance des licences de pêche (R-435-7 code environnement)</li> </ul>	
F5	Tous courriers n'engageant pas l'Administration	
<b>G</b>	<b>MARCHES / CONTRATS / CONVENTIONS / DEMANDES D'ACHAT</b>	
GI A	<p><b><u>Les actes par carte d'achat</u></b></p> <p>Les cartes d'achats ainsi que la constatation de service fait avec un plafond mensuel (seuils voir annexe 1)</p>	
GI B	<p><b><u>Les actes relatifs à la commande publique</u></b></p> <p>Tous les actes relatifs aux demandes d'achat, conventions, marchés publics, accords-cadres de travaux, de fournitures et de services, lorsque le montant est inférieur aux seuils européens mentionnés dans le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 relatif aux marchés publics (seuils voir annexe 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de travaux jusqu'à 5 225 000 € HT</li> <li>- Marchés de fournitures et de services jusqu'à 135 000 € HT</li> </ul>
GI C	Toutes subventions aux associations, aux personnes physiques et morales autres que les collectivités territoriales et leurs groupements (seuils voir annexe 1)	
GI D	Les services faits (voir annexe 1)	
GI E	Tout acte relatif aux dépenses et recettes concernant les états de frais de déplacement dans le cadre des ordres de mission pris sur BOP 354 (les ordres de missions sont signés par la direction DEAL) et leur service fait.	
GII	<b><u>Tous les actes relatifs à l'ordonnancement des dépenses et des recettes</u></b>	
<b>H</b>	<b>CONTENTIEUX (hors contentieux spécifiques à l'exercice des polices citées par ailleurs)</b>	
HI	<b><u>I – GRANDE VOIRIE</u></b>	
HI a	Les mises en demeure et/ou tous actes de poursuite, d'instruction	

	en requête en défense ou en expertise devant le Tribunal Administratif compétent	
HI b	Tous actes relatifs à l'exécution des décisions de justice rendues en matière de grande voirie	
<b>HII</b>	<b><u>II - EXPROPRIATION</u></b>	
HII a	Tous actes d'instruction, ou d'exécution des décisions rendues en matière d'expropriation par la cour d'appel de Saint-Denis ou les juridictions, relevant de son ressort	
HII b	Les conventions transactionnelles en matière d'expropriation	
<b>I</b>	<b>INSTRUCTION DES PROJETS ENERGIE</b>	
I a	Tous les actes relatifs aux déclarations et approbations simplifiées des projets d'exécution d'ouvrages des réseaux publics de distribution d'électricité	<i>Art. 3 et 4 du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité</i>
I b	Tous les actes relatifs à l'instruction des demandes de DUP sur les projets de lignes électriques du réseau HTB	<i>Art. L. 323-4 du code de l'Énergie</i>
I c	Tous les actes relatifs à l'approbation des projets d'exécution des ouvrages du réseau de distribution d'électricité aux services publics et de lignes directes	<i>- Art. 4, 5, 10 et s. du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité - arrêté technique du 17 mai 2001 modifié</i>
I d	Tous les actes relatifs au contrôle de la construction et de l'exploitation, à la police et sécurité de l'exploitation des ouvrages des réseaux publics d'électricité et des lignes directes, au contrôle des champs électromagnétiques	<i>Art. 13 à 29 du décret n° 2011-1697 du 1er décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité</i>
I e	Tous les actes relatifs à l'instruction des servitudes pour voisinage des ouvrages de transport ou de distribution	<i>L. 323-10 du code de l'Énergie</i>
I f	Tous les actes relatifs à l'instruction des études d'impacts sur les projets de productions d'énergie, hors ICPE et projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau	
I g	Tous les actes relatifs à l'instruction et à la délivrance des certificats ouvrant droit à obligation d'achat	<i>L. 314-1 du code de l'Énergie</i>
<b>J</b>	<b>ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET SECURITE</b>	
<b>J1</b>	<b>Véhicules :</b>	
J1a	Tous actes relatifs à la réception, à l'homologation et au contrôle des véhicules et des matériels de transport de marchandises dangereuses	
J1b	Toutes délivrances ou retraits des autorisations de mise en circulation de véhicules	
J1c	Tous actes relatifs à l'agrément des centres de contrôle technique des poids lourds et véhicules légers	
J1d	Tous actes relatifs à la surveillance des organismes et personnels chargés du contrôle technique des poids lourds et véhicules légers	

J1e	Les habilitations des agents en matière de réalisation des opérations simples et surveillance administrative des contrôles techniques	
<b>J2</b>	<b>Équipements sous pression, canalisations de transport de matières dangereuses :</b> Tous actes relatifs à : - l'instruction, au contrôle administratif et technique des équipements et ouvrages ; - la délégation des opérations de contrôles ; - la reconnaissance des services d'inspection	
<b>J3</b>	<b>Air, santé environnement :</b> Tous actes relatifs à : - la surveillance de la qualité de l'air ; - au suivi de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air ; - la santé et l'environnement	
<b>J4</b>	<b>Mines :</b> autorisations techniques, et tous actes relatifs au contrôle technique et administratif des installations en exploitation.	
<b>J5</b>	<b>Installations classées, environnement industriel, explosifs et déchets</b>	
J5a	Tous actes relatifs à l'instruction de dossiers (autorisation, enregistrement, modifications...) ou d'études (y compris recevabilité des demandes)	
J5b	Tous actes relatifs au contrôle en exploitation des installations classées	
J5c	Tous actes relatifs à l'instruction des UDR et aux contrôles techniques et administratifs des explosifs et de leur utilisation en mines et carrières	
J5d	Tous actes relatifs aux contrôles des substances	
J5e	Tous actes dans le domaine de la pollution industrielle des sols, de l'air et de l'eau	
J5f	Tous actes ou demandes dans le domaine de la sécurité des infrastructures portuaires	
J5g	Tous courriers n'engageant pas l'Administration	
J5h	Les propositions de désignation comme inspecteur des installations classées	
<b>J6</b>	<b>Régie de recette DEAL-SPREI</b>	
J6a	Les titres de recettes	
J6b	Tout acte autre que ceux de compétence de la régisseuse	
<b>K</b>	<b>AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE</b>	
K1	<b>Phase amont :</b> toutes demandes en phase amont	
K2	<b>Phase d'examen :</b> toutes demandes d'avis ou de compléments ; toute proposition de prolongation de délai ; toute proposition à l'issue de la phase amont	
K3	<b>Phase de décision :</b> toute proposition de prolongation de délai ; toute proposition en vue de statuer sur la demande	
<b>L</b>	<b>RISQUES NATURELS</b>	
L1	Tous actes relatifs au contrôle des ouvrages hydrauliques (aménagement hydrauliques, barrage autorisé, concédé, conduite forcée digues ou systèmes d'endiguements)	

**Article 2 :** Les cadres d'astreinte désignés nominativement par une décision du directeur de la DEAL ou de son représentant, bénéficient d'une subdélégation de signature à l'effet de signer les actes énumérés et codés ci-dessous :

B4 ; B6 ; B7 ; B8 ; CI-a ; CI-b ; CII-a ; CII-b ; CIV ; F3 ; F4 ; J4 ; J5 d ; J5 f ; J5 g

**Article 3:** Les agents de la DEAL désignés ci-après bénéficient d'une subdélégation de signature à l'effet de signer dans la limite de leurs attributions, les actes administratifs énumérés et codés à l'article 1 :

SERVICE	PRENOM/NOM	FONCTION	SUBDELEGATIONS
Direction	Emmanuel BRAUN	Directeur Adjoint, adjoint au délégué ministériel de zone, chef du pôle risques	Tous actes du A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L à l'exception des actes et décisions visés à l'article 2, 3 et 20 de l'arrêté préfectoral
	Séverine CATHALA	Directrice Adjointe, coordination littorale et territoriale, chef du pôle aménagement habitat	Tous actes du A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L à l'exception des actes et décisions visés à l'article 2, 3 et 20 de l'arrêté préfectoral
	Stéphane GEAUFREAU	Responsable mission communication	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 - AGII-4 - G (voir annexe 1)
Mission pilotage (Mipil)	Cédric DILMANN	Chef de la mission pilotage	AGIa-4 – AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 – AGII-4 – G (voir annexe 1)
	Anne-Aimée BOURGIN	Adjointe au chef de la MIPIL – Pilotage budgétaire.	AGIa-4 – AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 – AGII-4 – G (voir annexe 1)
Service Aménagement Construction Durables (SACoD)	Mélanie MOLIN	Cheffe de service	AGIa-4 – AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7- D13 e – D14 – E1– E2 – E3 - E4 – E5 – E6 - E7 - G (voir annexe 1)
	Eve OMBREDANE	Adjointe au cheffe de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 - AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7- D13 e – D14 – E1– E2 – E3 - E4- E5 – E6 - E7 -G (voir annexe 1)
	Janis GLAMPORT	Chef de l'unité qualité construction	AGIa 4 – AGIa-6.
	Stéphane MARTY	Chef de l'unité Littoral, paysages et sites	AGIa 4 -AGIa-6 - G (voir annexe 1)
	Catherine CONSTANS	Cheffe de l'unité droit des sols	E5 – E6 - AGIa 4 - AGIa-6 –
	Nicolas KERENEUR	Chef de l'unité aménagement, planification et projet	AGIa-4 – AGI-a-6
	Inchatti MONDROHA	Cheffe de la mission zéro artificialisation nette (ZAN),	AGIa-4 - AGIa-6
	Thomas DEDENON	Chef de l'unité Ecocité et Ville Durable	AGIa-4 - AGIa-6
Service Habitat Logement Social	Christian PRETOT	Chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - D – G (voir annexe 1)
	Michel HOAREAU	Adjoint chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-

			43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - D – G (voir annexe 1)
	Patricia OMEZ	Cheffe bureau administratif et financier	AGIa-4 – AGIa-6
	Géraldine DIBLARD	Cheffe unité politique et planification habitat	AGIa-4 - AGIa-6 – D9.
	Arnaud PETON	Chargé de mission plan logement Outre-mer	D4 – D11 + GID (voir annexe 1)
(SHLS)	Laura FRANQUEVILLE	Cheffe unité logement locatif social	AGIa-4 – AGIa-6 – D4 – D5 – D11 – GID (voir annexe 1)
	Michèle ANDRIANARISON	Cheffe unité programmation et financement aménagement	AGIa-4 – AGIa-6 – D6.1 – D6.2 – D7 – D8 + GID (voir annexe 1)
	Karine LOMBARD	Cheffe unité ANRU	AGIa-4 - AGIa-6
	Frédéric NOE	Chef unité habitat privé	AGIa -4 - AGIa-6 – D4 – D5 – D11-GID (voir annexe 1)
	Corinne MARTEL	Cheffe unité habitat nord	AGIa-4 - AGIa-6 - D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – GID (voir annexe 1)
Antenne Est	Fairouse ATTIKI	Responsable antenne Est	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à la loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - la - GID (voir annexe 1)
	Jean Bernard GASTRIN	Adjoint responsable antenne Est	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à la loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - la - GID (voir annexe 1)
Antenne Ouest	Joël CADUDAL	Responsable antenne Ouest	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à la loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - la - GID (voir annexe 1)
	François BOULEVART	Adjoint responsable antenne Ouest	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à la loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - la -GID (voir annexe 1)
Antenne Sud	Olivier URIEN	Responsable antenne Sud	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - E5 - la -GID (voir annexe 1)

	Sylvie BARONCE	Adjointe au responsable antenne Sud	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 -AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 (à l'exclusion des AOT soumises à la loi sur l'eau) – D1 – D4 – D6.1 – D8.1 – D10 – D11 – E3 - E5 – Ia. - GID (voir annexe 1)
	Alain PICARD	Chargé de mission appui à l'aménagement	AGIa-4 - AGIa-6 -
	Frédéric IMBERT	Responsable du pôle habitat logement social / LHI	AGIa-6 – AGIa-4
Service Prévention des Risques naturels et routiers (SPRINR)	Julien RENZONI	Chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 -AGIa-99 - AGII-4 - CI – CII – CIII – CIV - L - G (voir annexe 1)
	Audrey BESNARD	Adjointe, chargée de mission-sécurité défense	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 -AGIa-99 - AGII-4 - CI – CII – CIII – CIV - L - G (voir annexe 1)
	Sébastien MARIOTTI (à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2024)	Chef unité accompagnement territorial pour la prévention des inondations et mouvements de terrain	AGIa-4 - AGIa-6
	Florent BABY	Chef cellule Veille hydrologique	AGIa-4 - AGIa-6 - G (voir annexe 1)
	Claire Océane LAHAROTTE	Chef unité réglementation des risques naturels observatoire du littoral	AGIa 4 - AGIa-6 – G (voir annexe 1)
	Marie-Françoise LAMBERT	Cheffe unité transports routiers	AGIa 4 - AGIa-6–CII – G (voir annexe 1)
	Marie-Nadine TURPIN	Adjointe unité transports routiers	AGIa 4 - AGIa-6–CII – G (voir annexe 1)
	Jacques Olivier DUFEU	Chef unité éducation routière	AGIa 4 - AGIa-6 – CIII - G (voir annexe 1)
	Johny DOURAGUIA	Adjoint au chef unité éducation routière	AGIa 4 - AGIa-6 – CIII - G (voir annexe 1)
	Dany CLARET	Chef Unité sécurité routière	AGIa 4 - AGIa-6– CIV- G (voir annexe 1) L1.
	Yannick MARIAPIN	Chargé de mission inspection des ouvrages hydrauliques	
Service Eau et Biodiversité (SEB)	Matthieu MENU	Chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 -AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 – F - K1 – K2 – K3 – G (voir annexe1)
	Jean-Yves PESEUX	Adjoint au chef de service	AGIa-4 – AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-

			43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - B7 – B8 – F – K1 – K2 – K3 – G (voir annexe1)
	Grégoire DE SAINT ROMAIN	Chef unité Politique de l'eau et des milieux aquatiques	AGIa 4 - AGIa-6 – F4 – F5 - B7 – B8 -G (voir annexe 1)
	Stéphane ESPARON	Chef d'unité Biodiversité	AGIa 4 - AGIa-6 – F2 – F3 - F5 G (voir annexe 1)
	Denys LEPETIT	Chef unité police de l'eau et des milieux aquatiques	AGIa 4 - AGIa-6 – B7 – B8 – F1 – F5 - K1 – K2 – K3 – G (voir annexe1)
	Bruno GODEFROY	Adjoint au chef d'unité de l'eau de milieux aquatiques	AGIa 4 - AGIa-6 – B7 – B8 – F1 – F5 - K1 – K2 – K3 – G (voir annexe 1)
	Mohamed ENNAJI	Chargé des secteurs Nord et Est	AGIA 4 - AGIa-6 - F5
	Thomas QUADRI	Chargé du secteur de Saint-Denis	AGIa 4 - AGIa-6 - F5
Service Connaissance Evaluation et transition Ecologique (SCETE)	Yoann FAOUCHER	Chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - I – GIC - G (voir annexe 1)
	Alain BESNARD	Adjoint au chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - I – GIC - G (voir annexe 1)
	Gilles QUÉRÉ	Chef unité connaissance et prospective	AGIa 4 – AGIa-6- GIC-G (voir annexe 1)
	Cyriel ADNES	Chef de l'unité système d'information géographique	AGIa 4 - AGIa-6
	Samuel LASLANDES	Chef de l'unité transition énergétique et développement durable	AGIa 4 – AGIa-6- I
Service Prévention des Risques et Environnement Industriels (SPREI)	Nicolas LEPLAT	Chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43 – AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - J - G (voir annexe 1) – K (si service coordonnateur ICPE)
	Céline GUERVILLE	Adjointe au chef de service	AGIa-4 - AGIa-6 à AGIa-13 – AGIa-43– AGIa-98 - AGIa-99 - AGII-4 - J – G (voir annexe 1) – K (si service coordonnateur ICPE)
	Olivier MONTAIGNE	Chargé de mission SRC	J5g – G (voir annexe 1)
	Cédric LEGAIT	Chef unité et risques accidentels (USRA)	<u>Pour l'unité USRA :</u> AGIa 4 - AGIa-6 - J1 (sauf J1e) - J2 - J5 (sauf : recevabilité et contre-signature de clôture de phase/procédure d'instruction et proposition de sanctions hors mise en demeure ; et J5h) – G (voir annexe 1) – K (si service coordonnateur ICPE, et sauf proposition)

Anne LANGANNE	Cheffe unité matériaux, sol et sous-sol (UM3S)	Pour l'unité UM3S : AG1a-4 - AG1a-6 - J4 - J5 (sauf : recevabilité et contre-signature de clôture de phase/procédure d'instruction et proposition de sanctions hors mise en demeure ; et J5c, J5d, J5f) – K (si service coordonnateur ICPE, et sauf proposition)
Léa NIFAUT	Cellule territoriale Sud-Ouest (CT SW)	Pour la cellule CT SW : J5a – J5b (sauf : recevabilité et contre-signature de clôture de phase/procédure d'instruction et proposition de sanctions hors mise en demeure) J5g et comme rédacteur, tout rapport de l'inspection des installations classées
Clara GAGET	Cellule territoriale Nord-Est (CT NE)	Pour la cellule CT NE : J5a – J5b (sauf : recevabilité et contre-signature de clôture de phase/procédure d'instruction et proposition de sanctions hors mise en demeure) - J5g et comme rédacteur, tout rapport de l'inspection et proposition de sanctions hors mise en demeure).
Thomas BERGANTZ	Inspecteurs installations classées.	J5g et, comme rédacteur, tout rapport de l'inspection des installations classées
Cyril CASSAI		
Laurent COLLIN		
Nadine LANDON		
Stéphanie CUENOT-WOLFF		
Stéfan BOURGE		
Stéphanie DURAND		
Vincent SUI-SENG		
Alain GRIFFON	Inspecteur contrôles techniques et installations classées.	J1 (sauf : J1e ; contre-signature des réceptions effectuées par l'agent ; transmission des rapports de contrôles) – J2 (sauf canalisations) J5g et, comme rédacteur, tout rapport de l'inspection des installations classées.
Philippe SOURZIC	Inspecteur contrôles techniques et installations classées.	J1a à J1d (sauf délivrance des agréments et contre-signature de proposition de sanctions et procédures judiciaires), J5g et, comme rédacteur, tout rapport de l'inspection des installations classées.

**Article 5** : La subdélégation est exercée dans les strictes limites des missions de la DEAL, de la délégation préfectorale de signature et des attributions individuelles des agents identifiés aux articles 2, 3 et 4.

Des notes internes de service peuvent préciser les modalités d'exercice de ces subdélégations.

La présente décision est indépendante des pouvoirs de signature spécifiques dont bénéficient certains agents désignés par ailleurs dans certaines fonctions et habilités à cet effet (inspecteur des installations classées, inspecteur du travail...).

**Article 6** : La présente décision abroge la décision DEAL/DIR/MIPIL – 2023-N°03 du 18/09/23.

**Article 7** : Monsieur le directeur adjoint, Madame la directrice adjointe et le chef de la mission pilotage (MIPIL) de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés de l'application de la présente qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État.

Saint-Denis, le

Le Directeur de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement,



Philippe GRAMMONT



**Décision DEAL/DIR/MIPIL 2024-N°01 – ANNEXE 1**

portant subdélégation de signature à certains agents placés sous l'autorité du directeur  
de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion

BOP	Service	Nom et Prénom	GI A (carte d'achat) plafond mensuel TTC	GI B (tout acte d'achat) plafond HT (hors subvention)	GI C (Subventions)	GI D (service fait (pas de seuil))	GI E (frais de missions – BOP 354)	
Tous BOP	DIRECTION	Séverine CATHALA		Seuils fixés par l'arrêté préfectoral 1669 du 23 août 2022		x	x	
		Emmanuel BRAUN				x	x	
Tous BOP	DIRECTION/ MIPIL	Cédric DILMANN		40 000	40 000	x	x	
		Anne-Aimée BOURGIN		40 000	40 000	x	x	
BOP 354 : « Administration territoriale de l'Etat » UO 0354 – D974-DEAL uniquement	DIR/COM	Stéphane GEAUFREAU	1000*	5 000		x		
BOP 354 : « Administration territoriale de l'Etat » UO 0354 – D974-DEAL uniquement	Services métiers et antennes territoriales	SACoD : Mélanie MOLIN					x	
		SCETE : Yoann FAOUCHER					x	
		SEB : Mathieu MENU						x
		SHLS : Christian PRETOT						x
		SPREI : Nicolas LEPLAT						x
		SPRINR : Julien RENZONI						x
		ATE : Fairousse ATTIKI						x
		ATO : Joël CADUDAL						x
ATS : Olivier URIEN						x		
BOP 354 : « Administration territoriale de l'Etat » UO 0354 – D974-DEAL uniquement	DIRECTION MIPIL	Cédric DILMANN	1000*					
	Antennes territoriales	ATE : Valérie SOUMARA	500*					
		ATO : François BOULEVART	500 *					
		ATS : Alain PICARD	500*					
	SEB	Jean -Yves PESEUX	500*					
SPRINR	Julien RENZONI	500*						
BOP 113 « Paysage, eau et biodiversité »	SACoD	Mélanie MOLIN		40 000	40 000	x		
		Eve OMBREDANE		40 000	40 000	x		
		Stéphane MARTY		5 000		x		
	SEB	Matthieu MENU		500*	40 000	40 000	x	
		Jean -Yves PESEUX		500*	40 000	40 000	x	
		Stéphane ESPARON			5 000		x	
		Grégoire DE ST-ROMAIN			5 000		x	
		Denys LEPETIT			5 000		x	
	SPREI	Nicolas LEPLAT			40 000	40 000	x	
		Céline GUERVILLE			40 000	40 000	x	
	SPRINR	Julien RENZONI			40 000	40 000	x	
		Audrey BESNARD			40 000	40 000	x	
	BOP 123 « Conditions de vie Outre-Mer »	SHLS	Christian PRETOT		40 000	300 000	x	
Michel HOAREAU				40 000	300 000	x		
Arnaud PETON						x		
Laura FRANQUEVILLE						x		
Marie-Michèle ANDRIANARISON						x		
Frédéric NOE						x		
Corinne MARTEL						x		
Antenne Est		Fairousse ATTIKI					x	
		Jean-Bernard GASTRIN					x	
Ant. Ouest		Joël CADUDAL					x	
		François BOULEVART					x	
Antenne Sud		Olivier URIEN					x	
		Sylvie BARONCE					x	
BOP 135 « Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat »	SHLS	Christian PRETOT		40 000	40 000	x		
		Michel HOAREAU		40 000	40 000	x		
	SACoD	Mélanie MOLIN			40 000	40 000	x	
		Eve OMBREDANE			40 000	40 000	x	
	SCETE	Yoann FAOUCHER			40 000	40 000	x	
		Alain BESNARD			40 000	40 000	x	
BOP 159 « Expertise, information géographique et météorologie »	SCETE	Yoann FAOUCHER		40 000	40 000	x		
		Alain BESNARD		40 000	40 000	x		

BOP 174 « énergies, climat et après mines »	SPREI	Nicolas LEPLAT		40 000	40 000	x	
		Céline GUERVILLE		40 000	40 000	x	
		Cédric LEGAIT		5 000	5 000	x	
	SCETE	Yoann FAOUCHER		40 000		x	
		Alain BESNARD		40 000		x	
BOP 181 « Prévention des risques »	SPREI	Nicolas LEPLAT		40 000	40 000	x	
		Céline GUERVILLE	500 *	40 000	40 000	x	
	SPRINR	Julien RENZONI		40 000	40 000	x	
		Audrey BESNARD		40 000	40 000	x	
		Florent BABY	500*	5 000		x	
		Claire Océane LAHAROTTE		5 000		x	
	SACoD	Mélanie MOLIN		40 000	40 000	x	
		Eve OMBREDANE		40 000	40 000	x	
BOP 203 « Infrastructures et services de transport »	SEB	Mathieu MENU		40 000	40 000	x	
		Jean-Yves PESEUX		40 000	40 000	x	
	SPRINR	Julien RENZONI		40 000	40 000	x	
		Audrey BESNARD		40 000	40 000	x	
		Marie-Françoise LAMBERT	500 *	5 000		x	
		Marie-Nadine TURPIN		5 000		x	
	SACoD	Mélanie MOLIN		40 000	40 000	x	
		Eve OMBREDANE		40 000	40 000	x	
BOP 207 « sécurité et éducation routières »	SPRINR	Julien RENZONI		40 000	40 000	x	
		Audrey BESNARD		40 000	40 000	x	
		Johny DOURAGUIA	500*	5 000		x	
		Dany CLARET		5 000		x	
		Jacques Olivier DUFEU	500*	5 000		x	
BOP 217 « conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ».	SCETE	Yoann FAOUCHER			25 000	x	
		Alain BESNARD			25 000	x	
BOP 362 « écologie – plan de relance »: UO0362-TECO-DEA4	SEB	Mathieu MENU		40 000	40 000	x	
	SEB	Jean-Yves PESEUX		40 000	40 000	x	
	SACoD	Mélanie MOLIN		40 000	40 000	x	
	SACoD	Eve OMBREDANE		40 000	40 000	x	
BOP 380 : «FONDS VERT », Accélération de la transition écologique dans les territoires	SACoD	Mélanie MOLIN		40 000	40 000	x	
	SACoD	Eve OMBREDANE		40 000	40 000	x	
	SEB	Mathieu MENU		40 000	40 000	x	
	SEB	Jean -Yves PESEUX		40 000	40 000	X	
	SPRINR	Julien RENZONI		40 000	40 000	x	
	SPRINR	Audrey BESNARD		40 000	40 000	x	
	SHLS	Christian PRETOT		40 000	40 000	x	
	SHLS	Michel HOAREAU		40 000	40 000	x	
	SCETE	Yoann FAOUCHER		40 000	40 000	x	
	SCETE	Alain BESNARD		40 000	40 000	x	
	SCETE	Gilles QUERE		5 000	5 000	x	
	SPREI	Nicolas LEPLAT		40 000	40 000	x	
	SPREI	Céline GUERVILLE		40 000	40 000	x	

La présente décision abroge celle du 18/09/23 (décision DEAL/DIR/MIPIL 2023-N °03 – ANNEXE 1 du 18/09/2023).

\* Ces montants peuvent être relevés exceptionnellement par décision nominative du directeur.

Saint-Denis, le 14 FEV. 2024

Le directeur de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Philippe GRAMMONT